7930e Numéro

Arts martiaux au Bénin

Le Nihon Tai Jitsu désormais implantée

Le Nihon Tai Jitsu (Ntj), un art martial japonais, est désormais pratiqué au Bénin. Samedi 12 février dernier, s'est tenue une cérémonie d'implantation de cette discipline, présidée par Maître Laurent Larivière, directeur technique de l'Association internationale de Ntj. A l'occasion, il y a eu l'examen de passage de grade, l'installation du représentant pays, Zénayé Amoussou et l'initiation d'une dizaine de personnes à cette discipline.

—Christian HOUNONGBE

Maitres, pratiquants et aspirants pratiquants du Nihon Tai Jitsu à la fin du stage

La famille des arts martiaux s'est agrandie au Bénin, le week-end dernier, avec l'implantation officielle de la discipline japonaise Nihon Tai Jitsu et l'installation de son représentant Pays, Zénayé Amoussou. Extraite du Ju Jitsu, combinant et adaptant plusieurs techniques de défense personnelle, cette discipline japonaise vient s'ajouter à la liste des arts martiaux japonais comme le karaté, le judo, le taekwondo, le wushu, le tai chi, etc pratiqués par des Béninois depuis plusieurs décennies. C'est à l'issue de trois jours de stage animé par Maitre Laurent Larivière, directeur technique de l'Association internationale de Ntj assisté de Christelle Martin. C'est le lieu pour Léon Yélomè, président du comité d'organisation de se réjouir de la mobilisation des maitres, des pratiquants et aspirants pratiquants du Nihon Tai Jitsu et des autres arts martiaux japonais et chinois autour de cette cérémonie. Selon lui, cette activité est l'aboutissement de trois journées de découverte et de pratique de l'art martial Nihon Tai Jitsu. « Pendant le stage, il y a eu un examen de passage de grade permettant d'homologuer ou de confirmer certains cadres à différents niveaux de maitrise de l'art, l'initiation de dizaines de personnes (enfants et adultes) au Ntj et le perfectionnement général pour les pratiquants», a-t-il confié. Il a salué les précurseurs de cet art et tous ceux qui ont favorisé son introduction au Bénin. « Les Béninois qui ont été initiés à cet art, qui l'ont évalué, apprécié et pratiqué n'ont pas voulu en garder le bénéfice pour eux seuls, mais le partager, car il y a des domaines où partager n'appauvrit pas, mais enrichit», a-t-il poursuivi. Il se félicite de l'implication des délégations venues du Togo et du Burkina et de la participation virtuelle du Mali et de la Côte d'Ivoire qui n'ont pu faire le déplacement à cause des restrictions liées à la crise sanitaire. Il a témoigné sa gratitude aux autorités du ministère des Sports et au Fonds national pour le développement des Activités de jeunesse, Sports et Loisirs (Fndjsl) qui ont accompagné et facilité ce stage à Cotonou.

Nihon Tai Jitsu, l'art de self-défense

A l'occasion, Maitre Laurent Larivière et Christelle Martin ont fait des démonstrations avant de présenter les spécificités de cette discipline au public. Pour le directeur technique de l'Association internationale de Ntj, cet art martial offre plusieurs techniques de self-défense aux pratiquants. « Le Ntj permet d'utiliser des techniques de défense personnelle comme les luxations, les projections et les étranglements », a-t-il confié. Après l'initiation d'une dizaine de personnes à cette discipline, il a salué le travail abattu par les précurseurs de cet art martial dont le représentant pays, Zénayé Amoussou. «Beaucoup de choses sont faites avant l'implantation de cet art et je vous invite à continuer sur la même lancée», a-t-il déclaré. Mahugnon Codjo Edah, représentant du Fndajsl, se dit heureux de la tenue de cette manifestation et invite les acteurs à faire de telle sorte que cette discipline soit implantée sur toute l'étendue du territoire national ■